



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02563

Nom ou dénomination : 8 SOL INVICTUS

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2017 sous le numéro de dépôt 11105

RCS - Dépôt des Actes - Page de garde



1701112003

DATE DEPOT : 01/02/2017

NUMERO DE DEPOT : 2017R011105

N° GESTION : 2017B02563

N° SIREN :

DENOMINATION : 8 SOL INVICTUS

ADRESSE : 44 bis rue Philippe De Girard 75018 Paris

DATE ACTE : 06/08/2015

TYPE ACTE : Certificat



*Mon Notaire
rend mes projets
plus sûrs*

Tél. : 01 64 99 46 01
Fax : 01 64 99 33 87

Étude fermée
le Samedi A.M.
et le Lundi

*Sur rendez-vous avec Me GROSSO
les Samedi A.M.
et Lundi toute la journée*

Philippe GROSSO

NOTAIRE

SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
SUCESSEUR DE MAÎTRES A.BROHIER, B.POUSSET & E.COLLOPFI
27, rue de La Ferté Alais – 91720 MAISSE

Dossier suivi par
Me Philippe GROSSO

Droit des affaires CREATION SAS 8 SOL INVICTUS
1002338 /PG /

Maisse, le 6 août 2015

CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIÉTÉ EN FORMATION

Je soussigné, Maître Philippe GROSSO, notaire à MAISSE (91720) 27 rue de La Ferté Alais,

CERTIFIE par la présente avoir reçu la somme de MILLE EUROS (1.000,00 EUR) en VIREMENT daté du 07/07/2015 de la société BOYER-LECHARTIER au nom et pour le compte des souscripteurs, pour être portée au compte spécial intitulé :

« 8 SOL INVICTUS »

société en formation pour souscription de capital (article 22 du décret du 23 mars 1967)

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) et à l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL).

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A MAISSE,
Le 06 août 2015.

Une lettre est plus efficace qu'un appel téléphonique

Membre d'une association agréée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté
SIRET N° 331 252 460 000 26
C.D.C. 0000122004 M 05

DROIT DE LA FAMILLE
Donations – Partages
Successions – Testaments

DROIT RURAL
Baux – G.A.E.C.
G.F.A.
E.A.R.L.

DROIT IMMOBILIER
Locations – Lotissements
Copropriété – Urbanisme
Expertises

DROIT DES AFFAIRES
Fonds de Commerce
Sociétés

DROIT FISCAL
Fiscalités des
différentes opérations
Calcul des plus values

SELARL P. GROSSO

NOTAIRE

27, rue de la Ferté-Alais - 91720 MAISSE

Tél. 01.64.99.46.01

Télécopieur 01.64.99.33.87

Compte CDC 0000 122004M 5

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

A1
REÇU N°

0010604

REÇU DE :

CLIENTS COMPTE D'ATTENTE

Demeurant à :

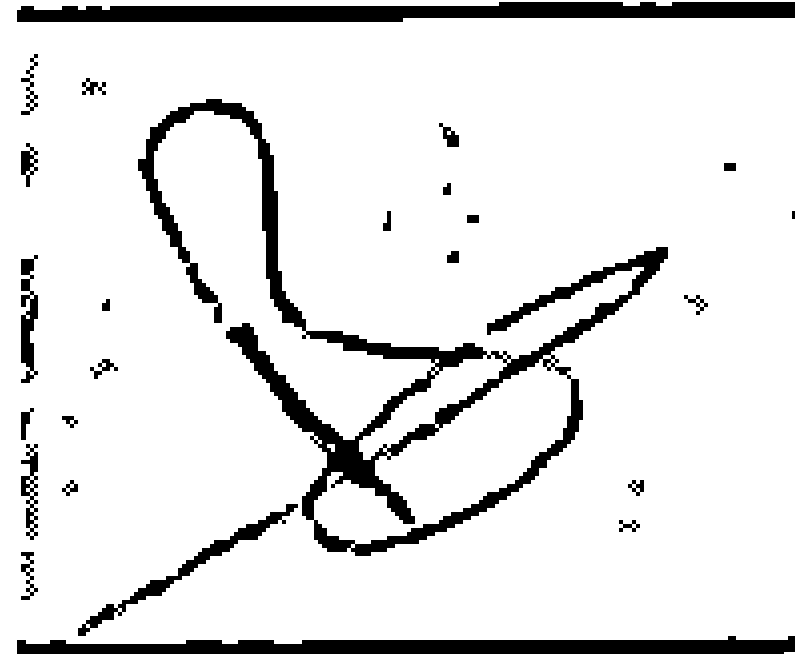
CONTREVALEUR	MONNAIE	DATE	RÉF.	MONTANT	MONNAIE
*****6.559,57*	FRF	07/07/2015	123528	*****1.000,00*	EUR

La somme de

MILLE EUROS

DEPESSE 01 69 48 62 32 - RÉF 180400 00

COMPTE CRÉDITE	CAUSE DU VERSEMENT	SOMMES
1410000 LIENTS COMPTE D'ATTENTE	RECU BOYERE-LECHARIER CAPITAL	*****1.000,00*

Signature	N° CHÉQUE / DATE / MODE DE VERS ^{MT} / ÉTABL ^{MT} TIRÉ	TOTAL ▶
	07/07/2015 CDC CDC	*****1.000,00* 1.000,00
Reçu délivré sous réserve d'encaissement des chèques remis.		TOTAL ▶ 1.000,00

DÉCRET DU 13 DÉCEMBRE 1945 modifié. - Art. 13. - Il est interdit aux notaires, soit par eux-mêmes, soit par personnes interposées, soit directement, soit indirectement : ... 5° De recevoir ou conserver des fonds à charge d'en servir l'intérêt ; 6° De se constituer garants ou cautions, à quelque titre que ce soit, des prêts à la négociation desquels ils auraient participé, comme aussi de ceux dont les actes seraient dressés par eux ou avec leur participation ; ... 8° De consentir avec leurs deniers personnels des prêts qui ne seraient pas constatés par acte authentique ; 9° De contracter pour leur propre compte aucun emprunt par souscription de billet sous seing privé ». - Art. 14. - Il est également interdit aux notaires : ... 3° De recevoir ou conserver aucune somme en vue de son placement par prêt, si celui-ci ne doit pas être constaté par acte authentique ; 4° De négocier, de rédiger, de faire signer des billets ou reconnaissances sous seings privés et de s'immiscer de quelque manière que ce soit dans la négociation, l'établissement ou la prorogation de tels billets ou reconnaissances ; 5° (Complété D. n. 67-978, 3 nov. 1987). De négocier des prêts autres qu'en la forme authentique et qu'assortis d'une sûreté réelle ». **GARANTIE DES DÉPÔTS. DÉCRET DU 20 MAI 1955.** - Art. 12. - Cette garantie s'applique au remboursement des sommes d'argent, à la restitution des titres et valeurs quelconques reçus par les notaires à l'occasion des actes de leur ministère ou des opérations dont ils sont chargés en raison de leurs fonctions. Elle s'étend aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par les notaires dans l'exercice normal de leurs fonctions à raison de leur fait, de leur faute ou de leur négligence, ou du fait de la faute ou de la négligence de leur personnel. Elle ne couvre pas les pertes subies à raison de l'insuffisance des gages ». Nota : Tout reçu ne concernant pas les frais d'actes, délivré seulement « pour ordre » ne fera qu'une seule et même chose avec la quittance.

REÇU N°

00010604 00010003920274 0100010120000



SELARL GROSSO PHILIPPE

27 RUE DE LA FERTE ALAIS

91720 MAISSE

S.A.S 8 SOL INVICTUS
8 AVENUE HENRI BARSUSSE

93700 DRANCY

Vos Références : 8 SOL INVICTUS
COMPTÉ N° 485259 / STATUTS SAS 8 SOL INVICTUS

Nos Références : HERBIN-DUBOIS MARIE (MHD)

A MAISSE Le 06/08/2015

POUR LA PERIODE DU 01/01/2002 AU 31/12/2015

Date	Intitulé de l'écriture	Débit	Crédit
*06/08/2015	DÈS LE 07/07/2015 RECU DE BOYERE-LECHARIER POUR LE CPT DE MR FREDERIQUE OM - CAPITAL DE CLIENTS COMPTE D'ATTENTE		1000.00
TOTAL FINAL COMPTE CREDITEUR			1000.00 1000.00

* : Ecritures non clôturées

EMOLUMENTS D'ACTE :	0.00	HONORAIRES :	0.00
DEBOURSES :	0.00	REMISES :	0.00
TRESOR :	0.00	TVA SUR :	0.00
EMOLUMENTS DE FORMALITES :	0.00		
		TOTAL TAXE CLIENT :	0.00